



## **COMMUNIQUÉ FINAL DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE DES MINISTRES AFRICAINS EN CHARGE DES COMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (CITMC-3)**

La troisième Conférence des ministres africains en charge des communications et des technologies de l'information (CITMC-3) s'est tenue du 3 au 7 août 2010 à Abuja (République Fédérale du Nigeria).

La Conférence a connu la participation de 22 États membres, 3 Communautés économiques régionales et 6 organisations continentales et internationales.

La cérémonie d'ouverture de la Conférence a été rehaussée par la présence de Son Excellence M. Mohammed Sambo Namadi, Vice-président de la République fédérale du Nigeria. Les participants à la Conférence ont suivi les points forts du discours de M. Sambo qui leur a demandé de se concentrer sur l'harmonisation des politiques et réglementations en vigueur dans le domaine des télécommunications en vue de renforcer le réseau Internet en Afrique.

Après avoir examiné les divers points inscrits à l'ordre du jour, la Conférence des ministres africains en charge des communications et des technologies de l'information a :

- adopté le rapport des experts qui contient, entre autres, le Plan d'action pour le développement des services postaux en Afrique, la nouvelle Gouvernance de la Conférence des ministres africains des CIT et de l'état d'avancement des différents projets et initiatives ;
- réaffirmé la nécessité de trouver une solution au manque de capacité dans le domaine du haut débit en Afrique et d'éliminer les obstacles juridiques, politiques et réglementaires qui entravent la fourniture des infrastructures et la prestation des services de TIC à travers les frontières ;

- en outre réaffirmé l'urgence d'accélérer la mise en œuvre du Cadre de référence pour l'harmonisation des politiques et réglementations en matière de télécommunications et de TIC en Afrique, et du Plan d'action régional africain pour l'économie du savoir ; et
- adopté une déclaration qui invite la Commission à :
  1. travailler avec l'UIT et tous les partenaires au développement à poursuivre les activités sur l'harmonisation des politiques et des réglementations en Afrique sur la base de la plate-forme créée par le projet HIPSSA en vue de mettre en œuvre les autres composantes du Cadre de référence adopté par la CITMC-2 ;
  2. finaliser, en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique, le projet de convention sur la cyber-législation et soutenir sa mise en œuvre dans les États membres ;
  3. mettre en place la structure et les modalités de la mise en œuvre du projet DotAfrica ;
  4. mener une étude de faisabilité sur la création de l'Agence spatiale africaine en tenant compte des initiatives existantes et élaborer une politique spatiale africaine en collaboration avec les CER, la CEA et l'UIT ;
  5. mettre en œuvre l'intégration de la Commission e-Afrique du NEPAD dans la Gouvernance de la CITMC ;
  6. fournir un appui aux États membres dans la mise en œuvre du programme de cyber-poste, en coopération avec les parties prenantes ;
  7. renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles dans le but d'améliorer la coordination des programmes et initiatives, et d'adapter et de consolider le système d'établissement des rapports de la CITMC.

Les ministres ont souligné le rôle crucial de l'énergie dans la réalisation des objectifs relatifs aux TIC en Afrique.

À la fin des délibérations, les ministres africains en charge des communications et des technologies de l'information ont salué l'esprit de

responsabilité, de franchise et de cordialité qui a prévalu tout au long de la Conférence des ministres.

Les ministres ont exprimé leur gratitude au Président et Commandant en chef des Forces armées de la République fédérale du Nigéria, S.E. Goodluck Ebele Jonathan, au Gouvernement et au bienveillant peuple du Nigeria pour l'hospitalité dont ont bénéficié toutes les délégations.

**Fait à Abuja, le 7 août 2010**